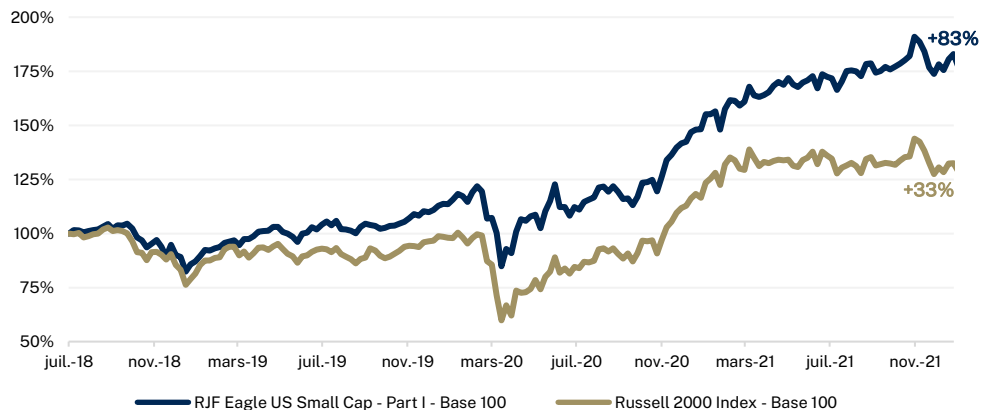


**INFORMATIONS GENERALES**

Dépositaire	Société Générale
Niveau de risque	SRRI 6/7
Code ISIN (Part P)	LU1842710797
Code ISIN (Part I)	LU1842710524
Valorisation	Quotidienne
Frais d'entrée (Parts P et I)	2% de l'actif net
Frais de Gestion Part P	2% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	1% de l'actif net
Commission de surperformance	Néant
Niveau de liquidité habituel	Moins de 5%
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative (Part P)	<b>\$177,05</b>
Valeur Liquidative (Part I)	<b>\$182,97</b>
Date de création (Part P)	30 avril 2020
Date de création (Part I)	30 avril 2020
Actif net	<b>1 121,7 \$M</b>

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	
	RJF Eagle US Small Cap
Volatilité	21,33%
Max Drawdown	-31,78%
Beta	0,74
Sharpe Ratio	0,93

**Performances et statistiques au 31 décembre 2021**



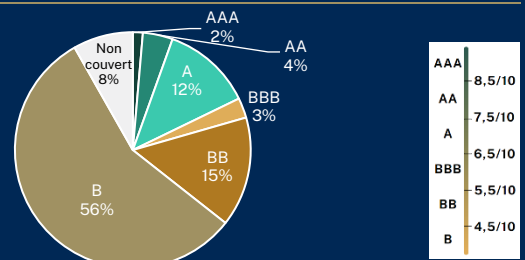
	1M	2021	2020*	Lancement
Part P	4,8%	<b>22,3%</b>	36,5%	<b>29,0%</b>
Part I	4,9%	<b>23,4%</b>	37,9%	<b>30,2%</b>

\*Lancement du compartiment le 30 avril 2020  
L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le compartiment.

**ANALYSE EXTRA FINANCIERE DU PORTEFEUILLE**

	RJ Funds Eagle	Russell 2000
Note Environnementale	4,50/10	4,11/10
Note Sociale	4,49/10	4,14/10
Note Gouvernance	5,30/10	5,08/10
Note ESG*	<b>4,57/10</b>	4,47/10

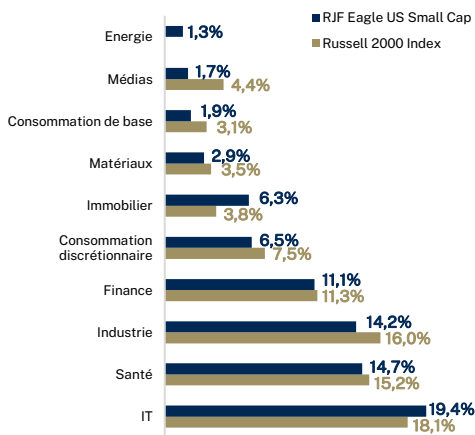
**REPARTITION DES GRADES ESG AU SEIN DU PORTEFEUILLE**



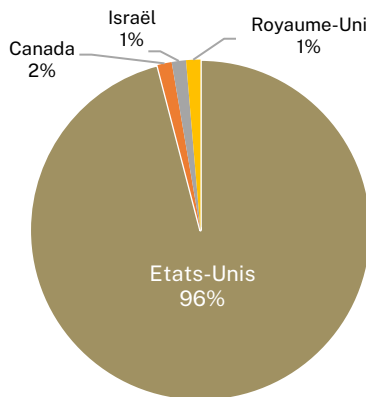
\* La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du compartiment : 93% (MSCI)  
Taux de couverture de l'indice : 72% (MSCI)

**REPARTITION PAR SECTEUR**



**REPARTITION GEOGRAPHIQUE**



**TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG**

Valeur	Note /10	% dans le FCP	Pays
NATIONAL INSTRUMENTS CORPORATION	8,5	0,99%	Etats-Unis
LHC GROUP, INC.	8,4	1,54%	Etats-Unis
HELEN OF TROY LIMITED	8,3	0,74%	Etats-Unis
LANDSTAR SYSTEM, INC.	7,7	1,11%	Etats-Unis
HESKA CORPORATION	7,4	0,52%	Etats-Unis

**PROCESSUS DE GESTION**

**OBJECTIFS DE GESTION**

**EQUIPE COMMERCIALE**

L'approche d'investissement du fonds se base sur l'identification de franchises pérennes. Il s'agit d'entreprises qui ont:

- Des modèles commerciaux défensifs avec des produits et services différenciants.
- Un profil financier conservateur
  - Génération d'un flux de trésorerie
  - Diminution de l'effet de levier du ratio de la dette nette/EBITDA
  - Stabilité des résultats d'exploitation
- Des équipes de gestion qui pensent et agissent dans l'intérêt à long terme de tous les électeurs.

Construire et renforcer des positions lorsque les investisseurs ne reconnaissent pas à court terme la valeur des franchises pérennes.

La stratégie Eagle U.S. Small Cap Strategy vise à générer une performance supérieure, à long terme et ajustée au risque, par rapport à l'indice Russell 2000®.



**Adrien BLUM**  
Directeur Général – Responsable du Développement  
adrien.blum@gaylussacgestion.com



**Victoria BLEY**  
Responsable Relations Investisseurs  
victoria.bley@gaylussacgestion.com



**Sixtine LEBEAU**  
Relations clients & développement commercial  
sixtine.lebeau@gaylussacgestion.com



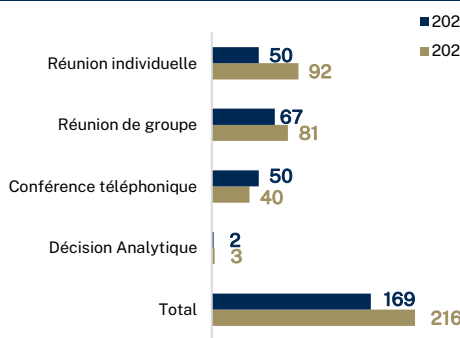
**Pierre LAZARSKI**  
Relations clients & développement commercial  
pierre.lazarski@gaylussacgestion.com

**COUVERTURE AUX CARACTERISTIQUES ESG**

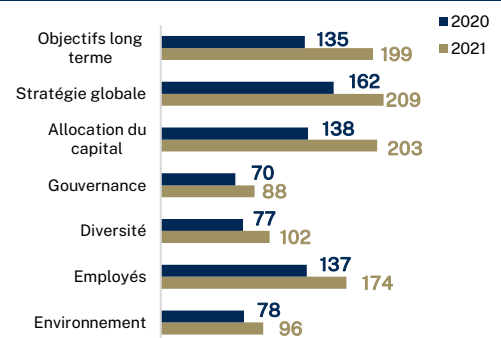


La promotion des caractéristiques ESG au sein du compartiment passe par une stratégie d'engagement actionnarial actif avec les émetteurs. Tous les émetteurs du fonds sont couverts. Signaux d'alarme pouvant mener à un désinvestissement : changement de direction, acquisition majeure, cession majeure dans un domaine qui faisait partie de notre thèse d'investissement, audit insuffisant des états financiers ou des usines de fabrication, changement significatif dans la stratégie d'allocation du capital, changement dans la politique de R&D, changement d'auditeurs, changement dans la comptabilité, mensonge de la direction lors d'un engagement trimestriel, ou encore controverses fortes.

**FORME D'ENGAGEMENT**

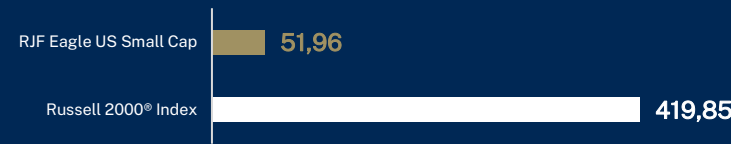


**QUESTIONS CLES ABORDEES**



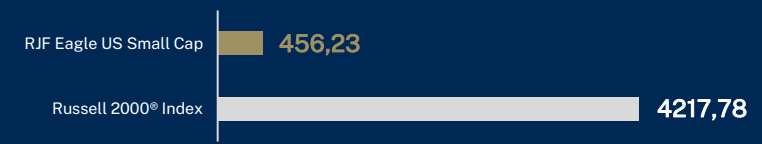
**Principaux indicateurs de durabilité**

**INTENSITE CARBONE SCOPE 1 + 2**



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.  
Scope 2 : Émissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.  
Taux de couverture du compartiment : 100%.  
Taux de couverture de l'indice: 71%.

**INTENSITE CARBONE SCOPE 3**



Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.  
Taux de couverture du compartiment : 95%.  
Taux de couverture de l'indice: 66%.

**CINQ PLUS FAIBLES EMETTEURS**

Nom	Intensité carbone*	% actif net
ARGO GROUP INTERNATIONAL HOLDINGS, LTD.	0,97	1,40%
AMERISAFE, INC.	1,50	0,57%
ENDAVA PLC SPONSORED ADR CLASS A	1,731	1,37%
FOCUS FINANCIAL PARTNERS, INC. CLASS A	2,69	0,78%
HELEN OF TROY LIMITED	3,72	0,74%

**CINQ PLUS GROS EMETTEURS**

Nom	Intensité carbone*	% actif net
SIMPSON MANUFACTURING CO., INC.	678,81	1,61%
CHASE CORPORATION	372,71	0,94%
GRAPHIC PACKAGING HOLDING COMPANY	319,17	1,72%
INGEVITY CORPORATION	283,88	1,13%
CHAMPIONX CORPORATION	225,55	1,72%

\*Intensité carbone: Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone totale: empreinte carbone (Scope 1+2 ou Scope 3 / M€ CA) des investissements du fonds par rapport à la capitalisation boursière de chaque émetteur.

Intensité carbone pondérée: Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PIN) à publier.

Avertissement: Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte des produits dérivés, instruments de couverture, investissements dans des fonds.

Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 31/12/21 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

**BIODIVERSITE :**

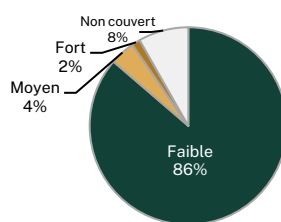
**EXPOSITION CHARBON**



**EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES**

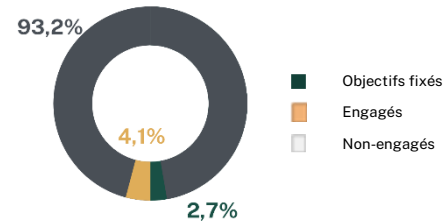


**EXPOSITION AUX ECO-SYSTEMES FRAGILES**



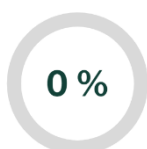
L'indicateur Biodiversité illustre la manière dont les investissements du fonds impactent la biodiversité (Impact **Faible, Moyen, Fort**) notamment liée à leur exposition à des écosystèmes fragiles.  
Calcul des pourcentages en absolu (non pondéré).  
Source : MSCI ESG Research.

**ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS**

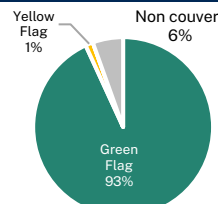


**Objectifs fixés :** pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs. **Engagés :** pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. **Non engagés :** pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.  
Source : Science Based Target Initiative

**EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSEES**

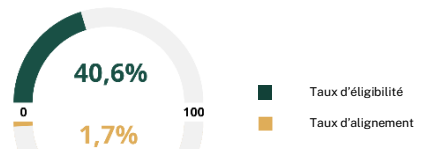


**SUIVI DES CONTROVERSEES**



Green Flag/Yellow Flag/Orange Flag/Red Flag sont des catégories de notation représentant l'évaluation globale de l'entreprise si celle-ci fait l'objet d'une controverse notable liée à ses activités et/ou à ses produits, et la gravité de l'impact social ou environnemental de cette controverse. Méthodologie MSCI ci-jointe.

**ALIGNEMENT ET ELIGIBILITE A LA TAXONOMIE (en %)**



La taxonomie européenne fait référence au Règlement (UE) 2020/852.  
Taux de couverture : 93%. Source : MSCI ESG Research.

Les chiffres cités sont traités aux années écoulées. Les performances des fonds et indices sont calculées avec coupons et dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'approche extra-financière dispose de limites notamment liées à un manque d'alignement méthodologie, juridique et réglementaire des acteurs et à la disponibilité parfois incomplète des informations extra-financières des émetteurs. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou d'achat des titres y mentionnés. Il est la propriété de Gay-Lussac Gestion. La reproduction ou la distribution en est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Gay-Lussac Gestion. L'investisseur doit être conscient que le capital n'est pas garanti et que l'investissement comporte des risques spécifiques pour plus de détails, veuillez consulter le DICI/Prospectus, disponible sur [www.gaylussacgestion.com](http://www.gaylussacgestion.com)  
GAY-LUSSAC GESTION - S.A.S, au capital social de 391 200 € Immatriculée au RCS Paris 397 833 773 - N° agrément AMF GP 95-001 Siège social : 45 avenue George V - 75008 PARIS - France.